



DES JARDINS, Joseph R., *Environmental Ethics. An Introduction to Environmental Philosophy*

Nguyen Vinh-De

Volume 50, Number 3, octobre 1994

Problèmes d'éthique contemporaine

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/400881ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/400881ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (print)

1703-8804 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Vinh-De, N. (1994). Review of [DES JARDINS, Joseph R., *Environmental Ethics. An Introduction to Environmental Philosophy*]. *Laval théologique et philosophique*, 50(3), 662–663. <https://doi.org/10.7202/400881ar>

si les *spirituelles* développent une nouvelle façon d'exprimer la spiritualité soit dans leur propre tradition religieuse, soit en ressuscitant la/les déesses(s), ne sont-elles pas jumelles, dans le premier cas, des *aventureuses*, et des *gynocentriques* dans le second ? Quant aux *interpellantes*, qui fouillent une question particulière dans le cadre d'une tradition donnée, cela ne les rattache-t-il pas, au-delà de la question des moyens utilisés, et à la question du rapport à la tradition, et à celle des sujets traités ?

Ce que suggèrent ces remarques, c'est que chaque orientation pourrait être située et par rapport à la tradition, et par rapport aux sujets traités, et par rapport aux moyens utilisés, ce qui permettrait, de chacune d'entre elles, une description plus riche, tout en offrant l'occasion de mettre l'accent sur les différences cruciales. Ainsi, pour nous en tenir au secteur du rapport à la tradition, il est évident que ce rapport est accepté ou rejeté, et que, dans le premier cas, c'est soit intégralement, soit au prix de certaines améliorations destinées à mettre fin à la discrimination à l'égard des femmes. Il y a donc trois options majeures : conservatrice, réformatrice ou révolutionnaire. Mais l'option conservatrice étant par définition non pertinente dans le présent contexte, cela ne nous laisse que deux choix : la réforme ou la révolution. Par où l'on voit que, des trois orientations rattachées au secteur du rapport à la tradition, deux seulement sont majeures, les *aventureuses* et les *enracinées* appartenant à un même bloc réformateur (revitaliser la tradition en éliminant ses aspects patriarcaux), et ne se distinguent qu'en termes de moyens, par le fait de mettre ou de ne pas mettre l'accent sur un terreau culturel national.

On aurait pourtant tort de voir dans ces remarques autre chose que de simples suggestions anticipant sur la seconde étape d'un travail dont la première étape était infiniment plus complexe, et sans laquelle ces suggestions auraient été tout simplement impensables, et il faut savoir gré à Monique Dumais d'avoir effectué un travail de défrichage indispensable à toute recherche ultérieure qui se voudra bien informer.

Guy BOUCHARD
Université Laval

Joseph R. DES JARDINS, *Environmental Ethics. An Introduction to Environmental Philosophy*. Belmont, California, Wadsworth Publishing Company, 1993, 272 pages.

Pour Joseph Des Jardins, la pensée écologiste a connu un développement rapide dans lequel on peut distinguer trois étapes. La première est celle du modèle de l'éthique appliquée (« applied ethics » model) où les philosophes appliquent des théories éthiques et les méthodes traditionnelles aux problèmes de l'environnement dans le but de faire un travail de clarification et d'évaluation. Dans la seconde étape les philosophes s'efforcent d'étendre les concepts et les principes traditionnels pour faire face aux nouveaux défis que posent les problèmes environnementaux. Une telle extension, qui représente un progrès par rapport au modèle de l'éthique appliquée, ne constitue pourtant pas aux yeux de certains philosophes une approche tout à fait pertinente, du fait qu'elle fait elle-même partie de la conception du monde que ceux-ci tiennent pour responsable du problème de l'environnement. S'il en est ainsi, on devrait repenser les concepts éthiques, épistémologiques et même métaphysiques, et opérer un mode de pensée radical. Par ce radicalisme, la pensée écologiste, qui a commencé par l'éthique de l'environnement, s'est développée en une philosophie de l'environnement. Ce développement caractérise la troisième étape.

Le plan de l'ouvrage de Joseph Des Jardins se construit en suivant strictement cet ordre de développement. L'ouvrage a trois parties. La première, intitulée « Concepts fondamentaux » (« Basic concepts ») montre la non-pertinence de la solution technologique apportée aux problèmes de l'environnement, démontrant par là la nécessité d'une éthique environnementale. Rejetant le scientisme, l'auteur nous rappelle que « la science n'est pas une ressource purement objective et axiologiquement neutre comme beaucoup de gens l'ont cru » (p. 6), et nous en indique les présupposés réductionniste et mécaniste. Selon l'auteur, une politique environnementale, même basée sur des recherches scientifiques, devrait être guidée par une vision éthique (ethical vision), c'est-à-dire par une éthique de l'environnement. Il entend par là une réflexion philosophique, qui « présente et soutient une conception systématique et complète des relations morales entre l'être humain et son environnement naturel ». Une théorie de l'éthique environnementale se doit : 1) de poser les normes régissant ces relations ; 2) de montrer envers qui ou envers quoi l'être humain doit être responsable ; 3) d'établir de quelle façon cette responsabilité devrait être justifiée. La variété des réponses données à ces questions entraîne celle des éthiques de l'environnement.

Dans cette même première partie, au chapitre II, l'auteur examine les morales traditionnelles qui pré-

sentent une certaine pertinence à l'égard de l'éthique environnementale. L'une d'entre elles est le Droit naturel (natural law) ou la tradition téléologique qui remonte à Aristote en passant par S. Thomas d'Aquin. Pour cette tradition, la nature comporte un ordre et la vie morale d'un individu consiste dans la réalisation de son potentiel naturel en harmonie avec le reste de la nature. La seconde tradition est l'utilitarisme, qui serait, selon l'auteur, « la théorie éthique non officielle des politiques gouvernementales en Amérique du Nord et en Europe occidentale » (p. 33). La dernière tradition qu'il examine est la morale déontologique qu'on trouve chez Kant.

La deuxième partie du livre, intitulée « Environmental Ethics as Applied Ethics », comporte quatre chapitres. Le premier traite des rapports de l'économie et de l'environnement, ou plus exactement, des « engagements éthiques » (ethical commitments) de l'analyse économique des problèmes environnementaux. Pour l'auteur, le cadre éthique de l'analyse économique classique est, selon sa terminologie, un utilitarisme des préférences (preference utilitarianism; voir p. 30), qui repose sur les présupposés suivants de la liberté individuelle, du droit de propriété privée et de la psychologie intéressée de l'être humain. S'appuyant sur les thèses de Mark Sagoff, l'auteur nous montre les faiblesses de l'analyse économique: confusion entre besoins (ou préférences) et croyances (ou valeurs), adoption d'un modèle politique qui ne paraît pas respecter la nature véritable de la démocratie (p. 62-63). C'est dans ce même chapitre que l'auteur fait la critique des thèses des économistes O'Toole et Baxter, selon lesquelles la notion de « bien commun » n'est pas fondée, et que la fin de l'analyse économique, à savoir la satisfaction des préférences des consommateurs, est elle-même une fin éthique (p. 64-65).

Les défaillances de l'analyse économique peuvent encore s'observer à l'étude des problèmes environnementaux qui sont propres à l'époque contemporaine. Ces derniers, tels que les problèmes de l'énergie, de la croissance démographique, du changement des climats, des déchets nucléaires et de la conservation des ressources, nous obligent à examiner l'impact éthique de l'action des générations présentes sur la vie des générations futures. En d'autres termes, ils nous mettent dans la nécessité de considérer les notions de droits des hommes à venir et d'obligations des générations présentes à leur égard. De telles notions, estime l'auteur, mettent en évidence l'étroitesse d'une éthique environnementale envisagée selon le modèle de l'éthique appliquée. C'est pourquoi la réflexion philosophique s'est élar-

gie et approfondie jusqu'à englober des interrogations portant sur les relations morales qui devraient exister entre les êtres humains et les êtres non humains.

Les chapitres 5 et 6 sont consacrés à l'examen des conceptions de Joël Feinberg, Christopher Stone, Peter Singer, Tom Regan, relatives aux débats sur la question des droits des animaux et du statut moral des arbres.

Dans la dernière partie de son ouvrage, composée de cinq chapitres et formant presque la moitié du livre, l'auteur fait un examen critique des théories de l'éthique environnementale. Par cette expression, il désigne des éthiques qui comportent une métaphysique comme l'éthique biocentrique (biocentric ethics), l'éthique écocentrique, l'éthique de la terre (the land ethic) à laquelle est consacré le chapitre IX. Dans le chapitre suivant l'auteur permet à ses lecteurs de faire la connaissance des thèses de l'écologie profonde (deep ecology), telles qu'elles se présentent dans les oeuvres d'Arne Naess, de Bill Devall et de George Sessions. Il n'a pas manqué de relever leur ambiguïté, leur caractère trop général et abstrait, défauts dénoncés par les écologistes engagés dans l'activisme politique.

Le dernier chapitre du livre est consacré précisément à l'étude de deux mouvements critiques à l'égard de l'écologie profonde: l'écologie sociale de Murray Bookchin et l'écoféminisme. Ces deux mouvements ont certains traits communs et adressent à l'écologie profonde la même critique d'avoir négligé les facteurs humains et sociaux du problème de l'environnement.

L'ouvrage de Joseph R. Des Jardins présente des qualités qui en feraient une excellente initiation à l'éthique et à la philosophie environnementales. L'auteur a pleinement tenu la promesse qu'il avait faite dans la préface de son livre: offrir à ses lecteurs une introduction claire, systématique et relativement complète aux problèmes philosophiques qui sont à l'arrière-plan des débats concernant l'environnement. On trouve au début de chaque chapitre l'exposé d'un problème environnemental concret au sujet duquel se posent les questions éthiques ou philosophiques particulières. Des thèmes pour la discussion sont proposés à la fin de tous les chapitres. *N.B.*: Une traduction française de l'ouvrage de M. Des Jardins est en cours.

Nguyen VINH-DE
Cégep de Trois-Rivières